

NIEPPE le mag

Magazine municipal d'informations



Souvenir

80^e anniversaire de la Libération
6, 7 et 8 septembre



Démocratie participative

Conseil municipal des jeunes
Appel à candidatures



Vidéo-verbalisation

Au conseil municipal
Délibération adoptée



n°79 // Septembre-octobre 2024

Actualité : nieppe.fr



Ville de Nieppe



Application Imagina



SOMMAIRE



p 4 Vie de la commune

- 80^e anniversaire de la Libération
- Mythes vs Réalités
- CMJ, appel à candidatures

p 8 Culture

- Rendez-vous de l'espace culturel

p 10 Forum des associations



p 11 Infos seniors

- Banquet des aînés dimanche 13 octobre

p 12 Etat civil

p 13 dossier

- Vidéo-verbalisation

p 16 Retour en images



p 18 Vie des associations

- Nouvelles des associations

p 20 Vie économique

- Infos de l'ACAP

p 22 Expression libre

p 24 Agenda

- Rendez-vous de septembre et octobre

En bref... Événement : Parc en folie !

Dimanche 4 août, le parc Michel-Grasset s'est animé !

Plus d'une dizaine de structures, kart, laser game, maquillage, petite restauration et buvette, voilà bien de quoi amuser et faire passer une excellente journée à 634 enfants ravis !





NIEPPE le mag
Magazine municipal d'informations

Mairie de Nieppe
✉ 249 place du Général-de-Gaulle
59850 Nieppe
☎ 03 20 38 80 00

La mairie vous accueille
du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
samedi de 10 h à 12 h.

Prochaine parution
Nieppe le mag n°80 Novembre-décembre 2024
les avis et publications
doivent être envoyés pour le
7 octobre 2024
à l'adresse suivante :
nathalie.fache@ville-nieppe.fr



Nieppe le mag n° 79 Septembre-octobre 2024
Magazine municipal d'informations
édité par la ville de Nieppe.
Directrice de la publication : Marie SANDRA
Crédit photos : service communication
sauf mention contraire.
Impression : imprimerie Pacaud, (imprimé
sur du papier recyclé avec des encres à base
végétale).
Diffusion : ville de Nieppe.
Parution et dépôt légal : août 2024
ISSN : 1241 2651

Contact : service « communication », mairie
249, place du Général-de-Gaulle 59850 Nieppe
☎ 03 20 38 80 00



Marie SANDRA
Maire de Nieppe
Conseillère départementale du Nord

Chères habitantes, chers habitants,

L'été touche à sa fin et nous sommes heureux de vous retrouver pour cette rentrée de septembre, pleine de promesses pour notre commune.

Cette saison a été particulièrement riche en animations et festivités. Nos activités estivales ont rencontré un grand succès, grâce à votre participation et votre enthousiasme. Les vacances ont été l'occasion de partager des moments de convivialité et de détente qui ont renforcé les liens au sein de notre communauté.

" Félicitations à nos athlètes français pour leurs performances remarquables "

Saluons également l'accueil des différents pays dans le cadre des JO Paris 2024, un événement d'envergure nationale qui a rassemblé des sportifs du monde entier. Félicitations à nos athlètes français pour leurs performances remarquables, symboles d'excellence et de persévérance. Cet événement a renforcé l'unité de notre pays et a mis en lumière les valeurs de solidarité et de respect qui nous sont chères.

À l'occasion du deuxième week-end de septembre, nous célébrerons un événement important : le 80^e anniversaire de la Libération de notre ville. Nous vous invitons à participer nombreux à ces trois jours de festivités, les 6, 7 et 8 septembre. Cérémonies, expositions, concerts et spectacles seront au programme pour rendre hommage et commémorer cet anniversaire historique. Votre présence et votre participation seront essentielles pour la réussite de ces célébrations.

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je souhaite une excellente rentrée à tous les élèves, enseignants et membres des équipes éducatives. Que cette année soit synonyme de réussite, d'épanouissement et de découvertes pour chacun.

Je tiens également à adresser une bonne rentrée à nos associations. Leur dynamisme et leur engagement sont essentiels à la vitalité de notre commune. Nous apprécions leurs initiatives et leur rôle précieux dans la vie locale.

Enfin, je souhaite une bonne rentrée à chacun d'entre vous. Que cette nouvelle période soit marquée par la solidarité, l'entraide et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Bonne rentrée !

Actualité

80^e anniversaire de la Libération

Nieppe, dans quelques jours, commémorera le 80^e anniversaire de la Libération de la ville. Si une traditionnelle cérémonie devant le mémorial FFI, se déroulera samedi 7 septembre à 11 h, Nieppe a souhaité donner à cet anniversaire, une autre dimension, c'est ainsi que les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 septembre, le parc Michel-Grasset accueillera « Oliver group » une association de reconstitueurs.

Un camp sera donc installé sur la pelouse du parc avec exposition de véhicules et d'objets utilisés par les troupes alliées en 1944 et des figurants en tenue d'époque... Quelque 30 véhicules d'époque seront visibles et des figurants prendront part à cette reconstitution.

La commémoration sera à la fois, solennelle et « festive »

Solennelle en hommage aux 38 victimes mortes en septembre 1944 lors des combats de la Libération. 20 FFI et 18 otages abattus par l'ennemi dans les premiers jours de septembre.

...Souvenons-nous, Paris a été libéré le 25 août, les armées alliées progressent dorénavant rapidement vers le Nord, les FFI ont reçu des ordres : tenir les ponts (pont de chemin de fer et pont de la Lys). Aux escarmouches succèdent des affrontements dans les premiers jours de septembre, puis lundi 4 septembre, la capture de 130 prisonniers allemands détenus à l'école Saint-Charles. La jeunesse et l'inexpérience des gardiens, font que des prisonniers s'évadent et alertent des renforts. S'ensuit le temps des représailles, le 5 septembre au soir, les Allemands quittent la ville, 38 victimes ont péri, les ponts sont détruits, la ville est meurtrie, la joie de la Libération ternie par le deuil des familles et par le souvenir des exactions commises...

Festive avec un ensemble de manifestations prévues à l'occasion du 80^e anniversaire : une exposition, des jeux, la présence de reconstitueurs au parc Michel-Grasset...

Programme

Vendredi 6

- vers 10 h : arrivée des véhicules militaires (Collectionneur de véhicules militaires de la vallée de la Lys - Houplines)
- 14 h – 16 h 30 : exposition ouverte aux établissements scolaires

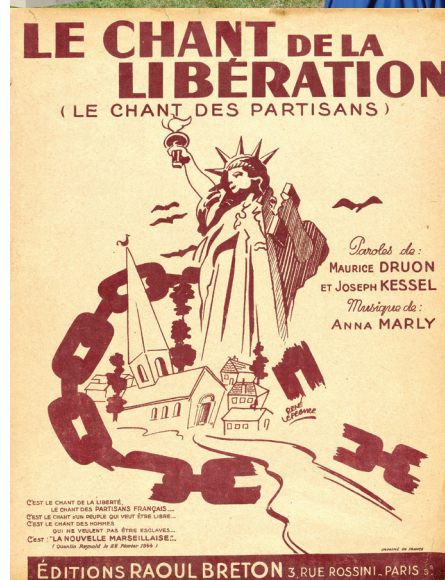
Samedi 7

- **Square du Général-Leclerc**
 - A 11 h, Cérémonie suivie d'un vin d'honneur, avec la participation de l'Ensemble choral Nieppe Saint-Martin, de la chorale du collège Jeanne-de-Constantinople et le concours de l'orchestre d'harmonie.
 - Vers 12 h 45, départ en « cortège » en direction du parc Michel-Grasset
- **Parc Michel-Grasset**
 - De 14 h à 19 h 30 : exposition de véhicules militaires
 - De 14 h à 18 h : exposition Niepkerke et MLC,
 - De 14 h à 18 h : jeux par Les Trolls de Farfadets
 - A 18 h : concert apéro par l'Orchestre d'Harmonie de Nieppe
 - De 18 h à 19 h 30 : vente de soupe par les Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé.

Dimanche 8

- **Parc Michel-Grasset**
 - De 10 h à 18 h
 - ⇒ exposition de véhicules militaires
 - ⇒ expositions Niepkerke et MLC
 - A partir de 12 h, repas sur réservation (jambon grillé/poulet – frites/boissons) par Les Amis de Miss Cantine et Tiot Dédé.
 - A partir de 14 h 30, animation musicale
 - Entre 17 h et 18 h, départ des véhicules militaires

Lundi 9/mardi 10/mercredi 11 et jeudi 12
Ouverture de l'exposition au public de 14 h à 17 h



La population est invitée à pavoiser durant les 3 jours de festivités
(vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 septembre) !

A vos agendas

En 2024, célébrons l'art !

A l'occasion de la thématique annuelle, En 2024, célébrons l'art la ville vous invite à développer votre côté artistique... Participez aux ateliers qui auront lieu à la salle d'activités, entrée avenue des Lilas (12 participants par atelier).



Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous les Nieppois, sur inscription.

■ Initiation au dessin et à la peinture (gouache, acrylique, huile et aquarelle)

Public : adultes

Groupe 1 : dates : lundis 16, 23 et 30 septembre et 7 octobre de 17 h à 19 h 30.

Groupe 2 : dates lundis 4 et 18 novembre et 2 et 9 décembre de 17 h à 19 h 30.

■ Atelier Manga

Public : Ados/adultes

vendredis 20 septembre, 4, 11 et 18 octobre, 15, 22 et 29 novembre de 17 h 30 à 19 h 30

■ Arts plastiques

Public : enfants à partir de 6 ans

Groupe 1 : mercredis 11, 18 et 25 septembre et 2 et 9 octobre de 14 h à 16 h.

Groupe 2 : mercredis 6, 13, 20 et 27 novembre et 4 décembre

Renseignements et inscriptions
à la mairie service jeunesse ☎ 03 20 44 33 80/81



■ Atelier sculpture de citrouilles

au Marché hebdomadaire samedi 26 octobre de 10 h à 12 h.

Mythes versus Réalités Exposition au Château

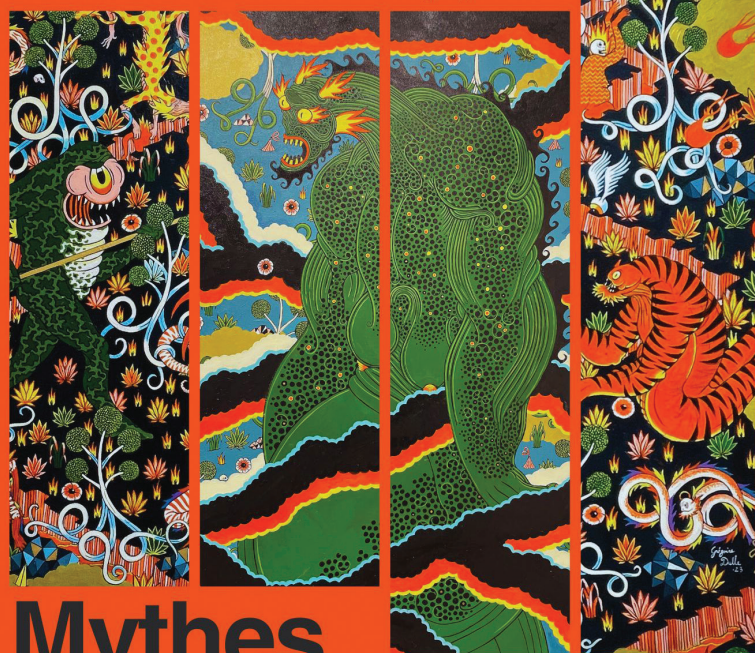
Nieppois d'origine, frère et sœur,
Grégoire, graphiste, webdesigner, et Flavie, secrétaire freelance
vous donnent rendez-vous du 16 au 21 octobre 2024 au Château.

Deux univers se télescopent

Grégoire nous plonge dans un monde mythologique, peuplé de monstres colossaux et d'humanoïdes à la matière céleste, porteurs d'une quête d'unité créatrice, fouillant les secrets de la vie organique. Son territoire pictural est miné d'étoiles, de lumières, de messages, de mots issus de maux, le détail y est pointilleux.

Flavie, les pieds sur terre, déambule et partage sur la toile une vision parfois drôle, souvent décalée de son environnement et y fixe par un regard imprévu l'impermanence des choses (et) de la vie.

Château de Nieppe



Mythes vs Réalités

du 16/10
au 21/10/2024

EXPO OEUVRES ET PHOTOS
GRÉGOIRE ET FLAVIE DALLE



10 h 17 h



ENTRÉE LIBRE

Jeunesse

Le conseil municipal des Jeunes, appel à candidatures

Le conseil municipal a voté lors de la séance du 5 juin, le règlement du conseil municipal des Jeunes, lequel devrait voir le jour en novembre 2024.

Le conseil municipal des enfants concerne principalement les élèves des écoles élémentaires, qui bien souvent terminent leur mandat une fois arrivés au collège, ne pouvant poursuivre leur expérience de démocratie participative, une fois adolescents...

Avec ce nouveau conseil, La municipalité propose aux jeunes Nieppois de devenir des citoyens actifs en leur donnant les moyens de s'exprimer à travers le Conseil Municipal des Jeunes qui complète les dispositifs de démocratie participative : Conseil Municipal des Enfants et Conseil des sages.



Nouveau

► Ce conseil sera composé de 16 membres âgés de 12 à 16 ans maximum lors de la nomination, résidants Nieppois.

► Leur mandat sera d'une durée de deux ans, avec possibilité de renouvellement.

Un appel à candidature est lancé.

Le dossier est disponible en téléchargement sur
⇒ le site internet de la ville ou
⇒ à la mairie, service jeunesse.

Les candidatures doivent être déposées au service jeunesse au plus tard vendredi 18 octobre pour un démarrage début novembre 2024.

Rendez-vous des ados

L'espace ados propose une sortie à Dock 13 (Wambrechies) samedi 12 octobre. Inscriptions à la mairie, service jeunesse. Dock 13 est un parc de loisirs et d'aventures avec un concept innovant et exclusif : l'aménagement de containers maritimes en structures de jeux ! Pendant 2 heures, vous affronterez les épreuves pour récolter un maximum de points. Les activités sont variées : escape game, quizz blind-test, mini accrobranches... il faudra faire preuve de coopération et jouer sur les forces de chacun pour triompher !

LE RENDEZ-VOUS DES ADOS

Sortie à Dock 13
SAMEDI 12 OCTOBRE

DOCK 13 est un action game immersif à Wambrechies. Chaque container est un nouveau défi, tous transformés et décorés pour vous faire vivre une aventure hors du commun.

Tarif : 9 € pour les Nieppois
inscriptions à la mairie - service jeunesse avant le 30 septembre

Départ à 13 h 30 - Retour vers 17 h
devant l'entrée du parc Michel-Grasset

Inscriptions CVL

CVL Toussaint

Le CVL organisé par la ville pendant les vacances de Toussaint aura lieu du lundi 21 au vendredi 25 octobre. Thème : Festival de Nieppe. Inscriptions du lundi 23 septembre au vendredi 4 octobre sur l'espace famille iNoé ou à la mairie, service jeunesse.



Vacances de Toussaint
du 21 au 25 octobre 2024



CVL mercredi

Les inscriptions du CVL du mercredi pour la période de novembre à décembre débuteront lundi 23 septembre via le portail famille iNoé ou à la mairie, service jeunesse. Nombre de places limité.

Culture

A l'espace culturel Maurice-Schumann

Préparer la rentrée, découvrir les nouvelles parutions, inscrire les enfants aux animations, se laisser surprendre par le programme de Médiathèque en fête, observer les expositions, participer aux conférences et séances de cinéma.

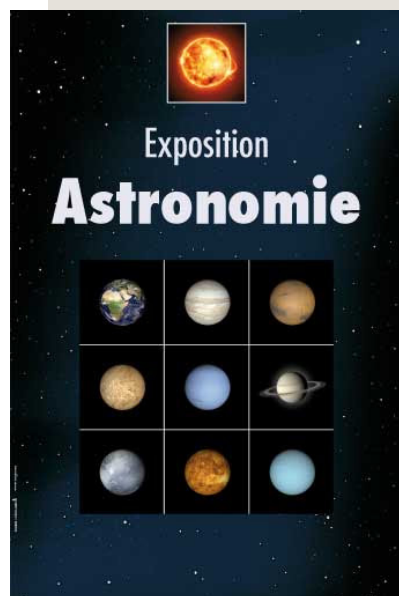
Expositions

Galerie Isabelle-Ducatillon

- Du 3 au 28 septembre :
Le cirque



- Du 1^{er} au 26 octobre :
L'astronomie



Espace culturel Maurice-Schumann
1108 rue d'Armentières
☎ 03 20 48 62 50
lucile.delangue@ville-nieppe.fr
+ d'infos sur mediathequesenflandre.fr

Reprise des horaires habituels dès mardi 3 septembre



Mardi 10 h – 12 h / 14 h 30 – 17 h 30
Jeudi, vendredi : 14 h 30 - 17 h 30
Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h 30
Samedi : 14 h – 17 h

Médiathèque en fête du mardi 24 au samedi 28 septembre

Un programme d'animations varié et destiné à tous les publics.

mardi 24

- 19 h : soirée pyjama (3/4 ans)
- 20 h : soirée pyjama (5/6 ans)

mercredi 25

- 10 h-12 h : peindre à la manière de Georges Buffet, (7/10 ans)
- 15 h-16 h : **Un ticket pour le cirque** spectacle de marionnettes par la compagnie La Filoche (3/10 ans)
- 16 h-17 h : rencontre du comité de lecture ados
- 18 h 30-20 h : contes pour adultes par la Bande à Nekrozotar

jeudi 26 :

- 10 h-11 h : animation avec les 3 mois à 3 ans et le relais Petite enfance
- 14 h : *The Greatest Showman* (cinéma adultes) de Michael Gracey avec Hugh Jackman, Zac Efron, Michelle Williams. *The Greatest Showman* célèbre la naissance du show-business et l'émerveillement que l'on éprouve lorsque les rêves deviennent réalité...
- 18 h : rencontre du comité de lecture adultes

vendredi 27 :

- 15 h : animation seniors, résidence autonomie Les Myosotis
- 19 h : atelier Cluedo autour des personnages du cirque en famille

samedi 28

- 14 h-17 h : jeux à disposition des familles, en compagnie d'un agent de l'espace culturel
- 14 h 30-16 h 30 : expression corporelle et artistique (5/8 ans)
- 15 h 30-16 h 30 : animation lecture (tout-petits/4 ans)

Les inscriptions à ces animations seront prises à la médiathèque à partir du mercredi 3 septembre



Animations de l'Espace culturel

■ **Signe avec moi** : vendredi 13 septembre de 17 h 30 à 18 h 30 (tout-petits - jusqu'à 3 ans).

■ **Atelier création A la manière de Matisse**, mercredi 2 octobre, de 15 h 30 à 16 h 30 (à partir de 6 ans)

■ **Atelier customisation de citrouilles** mercredi 9 octobre de 14 h 30 à 16 h (à partir de 7 ans).

■ **Atelier Food Art** mercredi 16 octobre de 14 h 30 à 15 h 30 (à partir de 7 ans).

■ **Contes d'un soir** vendredi 18 octobre de 17 h 30 à 18 h 30, (tout-petits jusqu'à 3 ans).

■ **Atelier Jeux** mercredi 13 novembre, de 15 h 30 à 16 h 30, activité gratuite proposée une fois par mois (enfants à partir de 3 ans) hors vacances scolaires – pour les adhérents

■ **Ateliers théâtre** - deux sections :

⇒ Primaires, du CE2 au CM2, mercredi de 10 h 30 à 11 h 30, Reprise : mercredi 20 novembre.

⇒ Collégiens jeudi de 17 h à 18 h, Reprise : jeudi 21 novembre.

hors vacances scolaires – réservé aux adhérents

Inscriptions à partir du mercredi 3 septembre aux heures d'ouverture.

■ **Comité de lecture ados** (11/16 ans), mercredis 25 septembre et 16 octobre, de 16 h à 17 h.

■ **Comité de lecture adultes**, jeudis 26 septembre et 17 octobre à 18 h.

Séance de cinéma (adultes)

Jeudi 17 octobre à 14 h **La Soupe aux choux**, de Jean Girault avec Louis de Funès, Jean Carmet, Claude Gensac.

Le Glaude et le Bombé, deux vieux paysans portés sur la bouteille, vivent retirés de la vie moderne. Une nuit, un extra-terrestre atterrit en soucoupe volante dans le jardin du Glaude.



Conférence

Jeudi 3 octobre : **L'origine et la formation de la lune** par Yves et Thérèse Martin de l'association Ad Haztra.

Thérèse Martin membre d'AD HAZTRA : association d'Astronomie à Hazebrouck, propose une conférence sur la Lune, fidèle compagne de la Terre et sur l'alliance singulière « Terre-Lune » dans le système solaire. Comment les astronomes sont-ils arrivés à expliquer son origine chaotique ? Comment la Lune a-t-elle joué un rôle essentiel dans l'évolution terrestre ?

CONFÉRENCE

ESPACE CULTUREL
MAURICE-SCHUMANN

jeudi 3 octobre 2024
18 h 30

*Origine et formation
de la lune*

Par Yves et Thérèse Martin
de l'association Ad Haztra

Espace culturel : 1108, rue d'Armentières

Entrée libre

Nouveauté

Ecole municipale de musique

Tu aimes chanter à la maison sous la douche ou bien encore en voiture ? Viens découvrir chaque mercredi, le Chœur des enfants de 17 h à 17 h 45 et le Chœur des ados de 17 h 45 à 18 h 30, Michel Hujeux en sera l'animateur... Tarif : 30 €.

Pour tout renseignement ou demande de dossier d'inscription, vous pouvez joindre le directeur de l'école de Musique: ecole.musique@ville-nieppe.fr ☎ 03 20 85 96 28 / 06 10 29 36 87.

Inscriptions
06 10 29 36 87

RÉPERTOIRE CONNU ET
AMBIANCE GARANTIE !



ecole.musique@ville-nieppe.fr



Rendez-vous

Forum des associations, nouveaux horaires !

Le 29^e Forum des associations accueillera les associations et visiteurs de 9 h à 13 h (attention nouveaux horaires).

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2024

FORUM DES ASSOCIATIONS

SALLE OMNISPORTS 9 H - 13 H

Entrée libre - Buvette sur place

Active & Sportive

Buvette. La consommation devra s'effectuer à l'extérieur de la salle.

Fête de l'eau

A l'occasion de la thématique annuelle, un atelier d'art sera proposé gratuitement au public (enfants, ados et adultes)...



Fête de l'eau

samedi
21 septembre
14h-18h

halte fluviale
[accès chemin des Prés]

paddle - canoë - pédalo - vélonautic
Animations gratuites - Buvette sur place

Active & Sportive

NIEPPE
VILLE DE PLANSAIS

Enquête au Château dimanche 13 octobre



Enquête au Château

Dimanche 13 octobre

NIEPPE
VILLE DE PLANSAIS

Rendez-vous de 10 h à 18 h, au parc Michel-Grasset. Les participants se transformeront en détectives et partiront à la recherche d'un objet qui a disparu dans de mystérieuses conditions...

En famille, ou entre amis, par équipe (maxi 6 personnes), les « détectives » rechercheront des indices dissimulés et se mettront parfois en scène afin de résoudre l'énigme.

Chaque équipe partira en différé. Il vous est demandé de réserver votre créneau en contactant la mairie

☎ 03 20 38 80 00 ou nathalie.pruvost@ville-nieppe.fr

Une participation sera demandée à partir de l'âge de 10 ans,

- 3 € de 10 à 18 ans,
- 5 € à partir de 18 ans.

Aînés

Banquet des aînés

Le banquet offert aux aînés par la ville et organisé par le pôle seniors du CCAS, est prévu dimanche 13 octobre à la salle Line Renaud.

Il est gratuit sur inscription pour les personnes de la commune âgées de 68 ans à la date du banquet ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail (sur présentation d'un justificatif).

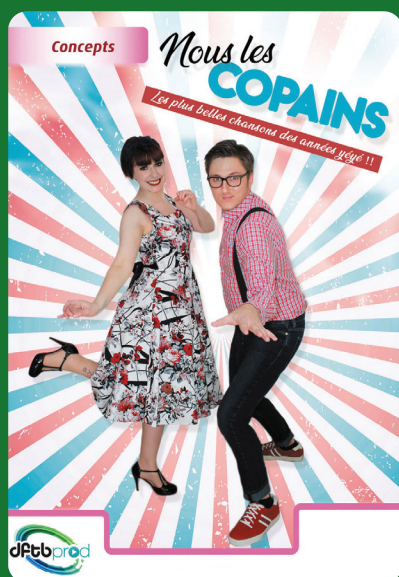
→ Date limite d'inscription : vendredi 4 octobre

→ Ouverture des portes à 12 h.

Au programme :

Lilly et Valentin présenteront leur spectacle « **Nous les copains !** » ce sera un véritable plongeon dans les années yéyé à la façon de Salut les Copains ! Chants, danses et costumes d'époque !

Renseignements et inscriptions :
Pôle seniors du CCAS ☎ 03 20 38 80 30



Colis de Noël

La distribution des colis de Noël offerts aux aînés par la ville aura lieu samedi 21 décembre à partir de 13 h à la salle Line Renaud.

⚠ Attention ! Les colis seront distribués uniquement après inscription au CCAS jusqu'au vendredi 22 novembre date limite !

Les colis seront distribués uniquement ce jour-là. Si vous ne pouvez-vous déplacer, n'hésitez pas à le faire récupérer par une personne de votre choix.



Renseignements
Pôle seniors du CCAS ☎ 03 20 38 80 30

En bref !

Cérémonie d'accueil des nouveaux Nieppois

La traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux nieppois aura lieu vendredi 4 octobre à 19 h, dans les salons d'honneur de la mairie.

Vous êtes nouveaux nieppois ! Faites-vous connaître à l'accueil de la mairie, afin de vous inscrire et d'être invités à la cérémonie.

Octobre rose

La ville de Nieppe et les associations se mobilisent à l'occasion d'Octobre rose.

De nombreuses associations proposeront des animations, activités ouvertes à tous.

OCTOBRE
ROSE



Le programme sera disponible à la mairie, au centre d'action sociale, à l'espace culturel Maurice-Schumann, sur le site Internet et la page Facebook de la ville.

Le textile un secteur qui recrute

LE MÉTIER DE COUTURIER.E EST PEUT-ÊTRE FAIT POUR VOUS !

Pour le savoir, venez découvrir le métier, visiter un atelier de confection, vous tester sur des machines et avoir un entretien d'embauche

DÉBUTANT.E ACCEPTÉ.E
Vous serez formé.e par l'entreprise

10 SEPTEMBRE 2024 À 14H

PLIE FLANDRE LYS
03 RUE NUNGESSER, 59280 ARMENTIÈRES

SUR INSCRIPTION AU 03 20 10 97 80

Venez découvrir l'entreprise **FREMAUX DELORME** située à Nieppe et ses offres d'emploi en CDI dans le secteur du textile.

DE NOMBREUX AVANTAGES
CDI avec une formation personnalisée et progressive. 35H/semaine, du lundi matin au vendredi midi en poste fixe. Rémunération supérieure au SMIC et sur 13 mois. Divers accords entreprise (mutuelle, tickets restaurants).



VIE DE LA COMMUNE

Travaux



Des travaux d'enfouissement des réseaux et d'embellissement du cadre de vie, menés par le Territoire d'Energie Flandre à la demande de la commune, ont démarré le 29 juillet rue du Docteur-Henri-Vanuxeem secteur allant de la place du Général-de-Gaulle au carrefour de la rue des Cigognes et du boulevard des Anglais.



Elections

Résultats des élections législatives à Nieppe
30 juin et 7 juillet 2024.

► 1^{er} tour (30 juin)

- Pierrick Berteloot : 1 655 voix
- Emilie Ducourant : 846 voix
- Jean-Pierre Bataille : 1 410 voix
- Benjamin Dubiez : 72 voix

► 2^e tour (7 juillet)

- Jean-Pierre Bataille : 2 146 voix
- Pierrick Berteloot : 1 769 voix

Jean-Pierre Bataille a été élu député de la 15^e circonscription (32 228 voix – 50,2 %) (Pierrick Berteloot 31 970 voix – 49,8%).



Permanence juridique

Prochaines permanences :

- Samedis 7 septembre et 5 octobre 2024, de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous pris au préalable en appelant la mairie ☎ 03 20 38 80 00.
- Lundi 9 septembre, de 14 h à 16 h.

Recensement citoyen

Les jeunes gens qui atteindront leurs 16 ans durant le mois, sont invités à se présenter à la mairie, service population afin de se faire recenser. Bien vouloir se munir du livret de famille, d'une carte d'identité et éventuellement d'un certificat de nationalité française.

Etat civil

■ Naissances

- Faisen Toader (Armentières – 22/05)
- Gabrielle Rampelberg (Lille – 27/05)
- Lucas Hudelle (Lille – 03/06)
- Diane Mille (Lille – 06/06)
- Clémence Castelle (Lille – 18/06)
- Isaac Lakehal (Lille – 21/06)
- Aristide Bugnion (Lille – 24/06)
- Aristide Basle (Armentières – 24/06)
- Lucas Goussen (Lille – 25/06)
- Zélyo Donze (Lille – 29/06)
- Alyzée Walquemanne (Armentières – 29/06)
- Alba Leman (Armentières – 01/07)
- Anna Bourdain (Lille – 09/07)
- Eden Barge (Armentières – 09/07)
- Lola Frécinat Laurence (Lille – 09/07)
- Luna Barois-Johann (Lille – 13/07)
- Elliott Balloy (Lille – 15/07)

■ Mariages célébrés à Nieppe

- François Lostuzzo, automaticien roboticien et Marie Lenfant, éducatrice spécialisée (08/06)
- David Wissocq, chargé d'études et Laetitia Mozzi, chef de projets (14/06)
- Gilles Vandebussche, tatoueur et Pauline Sibille, orthophoniste (15/06)
- Damien Verhelst, chauffeur en assainissement et Jennifer Sabre, secrétaire médicale (15/06)
- Paul Cizeau, superviseur logistique et Jennifer Vincent, sans profession (15/06)
- Donovan Perche, métallier poseur et Cindy Lefebvre, sans profession (29/06)
- Steven May, gestionnaire administratif et Aurélie Wavrant, assistante formation (29/06)
- Vincent Bienaimé, chauffeur poids-lourds et Marine Blondez, secrétaire (06/07)

■ Mariage célébré à l'extérieur

- Brahim El Abdi, stagiaire en informatique, (Al Hoceima - Maroc) et Sara Tahiri, sans profession

■ Décès

- Pascal Corda, 63 ans (Armentières – 24/05)
- Anthony Robbe, 42 ans (Armentières – 31/05)
- Pierre Leroy, 92 ans (Nieppe – 05/06)
- Gisèle Foutreyn veuve Marescaux, 86 ans (Armentières – 08/06)
- Jean Pecqueur, 70 ans (Lille – 09/06)
- Thérèse Walle veuve Lefebvre, 92 ans (Steenwerck – 16/06)
- Bruno Cousin, 67 ans (Nieppe – 17/06)
- Bernard Provoost, 69 ans (Armentières – 20/06)
- Marie-Andrée Thellier veuve Dubois, 79 ans (Nieppe – 22/06)
- Michel Labis, 84 ans (Nieppe – 24/06)
- Guy Debarge, 93 ans (Hazebrouck – 28/06)
- Réjane Duribreux veuve Boone, 90 ans (Lille – 28/06)
- Anne-Marie Delobel veuve Steculorum, 100 ans (Lille – 28/06)
- Denise Lecoeuche veuve Bourdon, 87 ans (Armentières – 08/07)
- Claudine Moreau épouse Woussen, 73 ans (Armentières – 09/07)
- Chantal Gautier épouse Jacquart, 70 ans (Nieppe – 10/07)
- Michel Guidez, 76 ans (Bailleul – 14/07)
- Jean-Claude Cousin, 74 ans (Lille – 18/07)
- Muriel Billiau veuve Clermont, 77 ans (Lomme – 18/07)
- Elliott Balloy, 8 jours (Lille – 23/07)

Mise en place de la vidéo-verbalisation

La ville a mis en place, depuis 2018, un système de vidéoprotection, avec pour but la prévention et la lutte contre toute forme de délinquance, notamment la délinquance routière. Le système s'est étoffé au fil des années et il est devenu un élément indispensable de travail pour les enquêteurs.

Lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet, Michel Gisquière, adjoint délégué à la prévention et à la sécurité publique a exposé que la ville de Nieppe comme d'autres communes, est victime de l'incivisme de la part de certains automobilistes.



Les faits

Il a été fréquemment constaté, que sur les voies de la commune, au centre-ville notamment, et aux abords des établissements scolaires également, des automobilistes ne respectent pas le code de la route et cela arrive de plus en plus souvent. Certains garent leur véhicule en stationnement dangereux, voire très dangereux et les autocars de transports scolaires sont régulièrement bloqués par des véhicules en double file.

Devant les écoles, d'autres se garent sur le trottoir, avec des risques pour les piétons et pour les parents conduisant un landau ou une poussette. D'autres encore, n'hésitent pas à circuler en sens interdit. Ces comportements au quotidien ne sont pas ou plus acceptables ! La police municipale, présente physiquement, dans ces zones, verbalise les contrevenants, mais il convient aujourd'hui de compléter ses moyens d'actions, en lui donnant la possibilité de verbaliser les infractions en utilisant la vidéoprotection déjà en place.

Pourquoi la vidéo-verbalisation ?

Utiliser les caméras de vidéoprotection afin de détecter certaines infractions au code de la route et au code de l'environnement et de les réprimer par l'élaboration d'un procès-verbal électronique

A Nieppe, ces verbalisations concerneront essentiellement les infractions en matière de circulation routière et également de dépôts sauvages que les agents de la police municipale, seront amenés à relever après constatation.

COMMUNE PLACÉE SOUS VIDÉO VERBALISATION

**Verbalisation à distance
à l'aide du dispositif
de vidéo protection**



**Infractions aux règles de stationnements
et infractions aux règles de circulation**

Quels seront les secteurs ciblés ?

Le dispositif sera opérationnel à l'aide des caméras implantées : place Jeanne d'Arc, rond-point des Fleurs, rond-point rue de la Lys (intersection avec la rue du 8-Mai-1945 ou intersection quartier du Pont-Neuf), rue de la Malterie, carrefour de la rue d'Armentières et de la rue de Gand), (chemin Turck, tronçon à sens unique), (avenue Pierre-Mauroy, tronçon à sens unique : stationnement, arrêt de bus...), carrefour de la rue des Cigognes et de la rue du Maréchal-Foch, carrefour de la rue de la Lys et de la rue d'Armentières).



Quelles seront les infractions pistées ?

Les infractions relevées par vidéo-verbalisation seront les suivantes :

► En matière de stationnement :

1. Stationnement interdit ;
2. Stationnement gênant ;
3. Arrêt ou stationnement très gênant.

► En matière de circulation :

1. Le non-respect des signalisations imposant l'arrêt des véhicules (Feu rouge, Stop...) ;
2. Le non-respect des vitesses maximales autorisées ;
3. Le non-respect des distances de sécurité entre les véhicules ;
4. L'usage de voies et chaussées réservées à certaines catégories de véhicules comme les autocars et les taxis ;
5. Le défaut du port de la ceinture de sécurité ;
6. L'usage du téléphone portable tenu à la main ;
7. Le chevauchement et le franchissement des lignes continues ;
8. Le non-respect des règles de dépassement ;
9. Le défaut de port du casque à deux-roues motorisés ;

► En matière d'environnement :

L'utilisation d'une capture d'écran afin de faire la preuve d'une infraction relevée par rapport à :

1. Non-respect du règlement de collecte d'ordures ménagères ;
2. Abandon et dépôt d'ordures ;
3. Dépôts sauvages à l'aide d'un véhicule ;
4. Embarras de la voie publique.



Les zones de verbalisation, tout comme la vidéoprotection, doivent faire l'objet d'une information aux citoyens.

Nieppe dispose de 45 caméras dont deux « pièges photographiques » ce qui fait que la ville est bien équipée, et elle continue à investir régulièrement dans l'acquisition de nouvelles caméras.

Le but de la démarche étant essentiellement de dissuader et non de « faire du chiffre » a indiqué Michel Gisquière, adjoint.

L'agent fera preuve de discernement au moment de la constatation des faits et uniquement lorsque l'infraction ne laissera aucun doute possible.

La vidéo-verbalisation est un dispositif validé par la préfecture accordé à la ville pour une période d'une durée de cinq ans et qui peut faire l'objet d'un renouvellement.

Les zones retenues font l'objet d'une information aux riverains et usagers de la route, notamment par la pose de panneaux réglementaires.

Pour vidéo-verbaliser, le délit doit être constaté en direct par l'opérateur vidéo depuis le poste de police municipale, « avec discernement et uniquement lorsque la constitution de l'infraction ne laisse aucun doute possible ».

Pour un stationnement gênant par exemple, deux clichés horodatés sont relevés à quelques minutes d'intervalle pour prouver la faute.

Les autres secteurs comprenant des caméras ne seront pas « délaissés ». L'opérateur vidéo peut toujours, et à tout moment, envoyer une patrouille sur place pour dresser un procès-verbal classique....

Prévention et sécurité

Opération tranquillité vacances

Cette année, 80 Nieppois ont demandé à bénéficier de ce service. Pour rappel, la Police municipale intervient, non seulement pendant les congés d'été, mais à chaque fois que les Nieppois sont amenés à s'absenter, tout au long de l'année. N'hésitez pas à solliciter la Police municipale !



Alerte à la population

Chaque premier mercredi du mois, les sirènes d'alerte, plus connues sous l'appellation sirènes des pompiers, sont testées et sonnent ainsi à 11 h 50.









Comment réagir en cas d'alerte ?


En cas d'alerte, vous devez adopter un comportement réflexe afin de vous mettre en sécurité et faciliter l'action des secours. Par défaut, rejoignez un bâtiment afin de vous protéger et vous informer sur la nature exacte de la crise. En fonction des situations, les autorités vous indiqueront la conduite à tenir : se protéger dans un bâtiment ou évacuer la zone dangereuse. <https://mobile.interieur.gouv.fr/Alerte/Alerte-ORSEC/Comment-reagir-au-signal-national-d-alerte>

La police municipale alerte également !

Le véhicule de service est doté d'une rampe lumineuse avec sirène et haut-parleur.

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE

Signal d'exercice			1 min 41	Tous les 1er mercredis du mois					
Signal d'alerte			1 min 41	Silence (5 sec.)		1 min 41	Silence (5 sec.)		1 min 41
Signal de fin d'alerte			30 secondes						



Animal errant ou en état de divagation

La notion de divagation ou d'animal errant est appréhendée de façon différente s'il s'agit d'un chien ou d'un chat.

Pour les chiens et selon l'article L211-23 du Code Rural, ils sont considérés en état de divagation à partir du moment où ils ne sont plus sous la surveillance du maître, où se trouve hors de portée de voix de celui-ci (ou de la personne qui en a la garde) ou encore si éloignement du maître d'une distance qui dépasse les 100 mètres.

Tout chien abandonné et livré à son seul instinct et trouvé sur la voie publique est considéré comme chien errant et peut être emmené en fourrière.



Concernant les chats, ils sont considérés en état de divagation s'ils sont trouvés non identifiés à une distance de plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1000 mètres du domicile du propriétaire. Tout chat qui n'est pas connu et saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui se verra emmené en fourrière.

RAPPEL : L'arrêté du 20 novembre 1979 portant règlement sanitaire du département de Paris et son article 120 interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats.

Premiers secours

La ville de Nieppe organise une session de formation aux gestes de premiers secours sera dispensée les mardi 22, mercredi 23 et jeudi 24 octobre de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h au Château par la protection civile. Des groupes de 10 personnes seront constitués. La formation est gratuite et ouverte à tous, la priorité sera donnée aux adolescents et aux jeunes. Est-il encore besoin de rappeler l'importance de formation aux gestes de premiers secours ?

La vie quotidienne comme les situations exceptionnelles (tempête, inondation ou attentat) mettent parfois les individus dans des situations médicales difficiles : malaises, chutes, arrêts cardiaques, blessures... et les premiers secours sont parfois déterminants.

Bien effectués, les gestes de premiers secours rendent plus efficace l'intervention des pompiers ou du personnel médical et augmentent sensiblement les chances de sauver des vies. C'est pour cela que plus vite sont-ils formés, les ados et les jeunes pourront se porter au secours d'un plus grand nombre de victimes... N'hésitez plus !

Renseignements et inscriptions :

service de police municipale :
105 place du Général-de-Gaulle ☎ 06 65 03 66 96 ou
Mail : police@ville-nieppe.fr



RETOUR EN IMAGES

↓Ecole de musique - Remise des prix (25/06)

La remise des prix avec la participation de l'ensemble des élèves de l'école municipale de musique s'est déroulée à la salle Line Renaud. Chaque classe instrumentale a offert une démonstration, une belle et longue soirée...



↓Partir en livre (26/06)

De 10 h à 18 h, l'espace culturel a pris ses quartiers d'été au parc Michel-Grasset, chaises longues, tapis, coffres à livres et un public conquis ont profité de la belle journée d'été pour se laisser conter à souhait de belles histoires...



↓Départ en retraite (29/06)

Edith Liénart est restée 43 ans en poste à l'école Saint-Charles...En cette fin juin, elle a pris une retraite bien méritée. Une manifestation de sympathie a été organisée au cours de laquelle Marie Sandra, maire de Nieppe, lui a remis la médaille d'honneur de la ville. Bonne retraite !



Œuvre collective →

11^e œuvre réalisée au parc Michel-Grasset entourant le végétal le plus emblématique du lieu, à l'occasion de la première édition du festival « Artpenteurs ». Félicitations !



↓Rendez-vous de l'enclos (26/06)

Dès 10 h, il y a foule à proximité du lieu de vie des animaux du parc. Le public, très jeune, est venu assister au nourrissage des animaux de l'enclos, un peu farouches, au début, les animaux, arrivent bien vite et dévorent la nourriture...



↓Noces de diamant (29/06)

Yvon et Jacqueline Deramoudt-Lesaffre sont venus à la mairie, à l'occasion de leurs noces de diamant... Le mariage avait été célébré le... à la mairie de la Chapelle d'Armentières... Félicitations !



↓Spectacle pyrotechnique (13/07)

Cette année n'apporte pas de changement, le festival pyrotechnique a tenu toutes ses promesses et le public a été ravi de découvrir les prouesses des artificiers avec leurs chandelles, fontaines et autres bengales...



↓ Fête nationale (14/07)

Cérémonie devant le monument aux morts pour la Fête nationale, dépôts de gerbes et sonneries réglementaires ont ponctué la cérémonie qui s'est poursuivie au parc Michel-Grasset...



↓ Ducasse d'été

Manèges et attractions avaient envahi la place du Général-de-Gaulle et le public bon enfant s'est déplacé pour cette manifestation qui attire toujours les petits et grands.



Braderie d'été (21/07) →

Ce rendez-vous de juillet s'est déroulé dans le quartier du bourg. Très tôt, les « bradeux » ont occupé leurs emplacements et ont fait bon accueil aux visiteurs toujours nombreux...



↓ CVL d'été

6 semaines d'activités, sportives, intergénérationnelles, culturelles, artistiques, de détente...



Boucle rose

Rendez-vous samedi 5 octobre. Plus d'infos et lien pour les inscriptions sur niepperunningclub.fr

la boucle rose
05.10 Edition 2024
COLOR RUN
5 KM course · 4 KM marche

Informations et inscription sur www.niepperunningclub.fr

La Banque Alimentaire du Nord a besoin de 150 bénévoles

La Banque Alimentaire du Nord organise une **réunion d'information et d'organisation** concernant sa grande collecte annuelle **jeudi 19 septembre** de 18 h 30 à 19 h 30, au Foyer Restaurant (821 rue d'Armentières), .

La collecte se déroulera vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 novembre dans les magasins partenaires et à domicile en porte-à-porte dans l'ensemble des quartiers de la commune.

La mission des bénévoles :

- assurer en équipe une permanence de 2 heures en point de vente afin de recueillir les dons de clients à la sortie de caisses,
- récupérer les dons des Nieppois à domicile en porte-à-porte (samedi de 10 h à 12 h),
- trier les denrées au centre de tri.

Depuis plusieurs mois, la Banque Alimentaire est confrontée à une augmentation importante des demandeurs d'aide. Il faut donc mobiliser un maximum de personnes afin de collecter le plus de denrées alimentaires possibles.

L'année dernière, 5,2 tonnes de denrées alimentaires ont été collectées à Nieppe.

Pour participer à la collecte ou pour plus d'informations, contactez-nous par e-mail à banquealimentairenieppe@gmail.com.

Dimanche 22 Septembre Week-end d'Élégance Automobile

Le Rotary Club de Nieppe organise au parc Michel-Grasset son week-end d'élégance Automobile. Cet événement s'organise autour de plus de 250 voitures anciennes, de sport ou de prestige. Cette année, le Rotary Club de Nieppe aidera plus particulièrement : Société de Saint Vincent de Paul (aide aux personnes en situation de précarité ou d'isolement), ASRL (accompagnement des enfants porteurs d'une déficience auditive) Association IlluminArt (intégration des arts visuels et numériques auprès des enfants hospitalisés).

Entrée au profit de ces associations : 5 € et tarif réduit 2,50 €

En 2024 : c'est géant ! Ouverture du parc, dimanche 22 de 10 h à 18 h.

- Présence de géants : fabrication et tradition
- Stand de la sécurité routière avec simulateur de conduite
- Stand de l'Association Wanker Team avec démonstration de voitures électriques
- Exposition de motos anciennes
- Jeux géants, mini-golf...
- Buvettes, crêpes, barbe à papa, glaces...
- Restauration ouverte à tous.

Au château : • Exposition de voitures miniatures • Présence du géant Martin et exposition sur sa fabrication • Circuit 24, présentation des voitures et équipages à partir de 15 h 30. • Parade de sortie à 17 h 30.

22^{ème} EDITION
DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024
CHATEAU DE NIEPPE (59)
wean
WEEK-END D'ÉLÉGANCE AUTOMOBILE DE NIEPPE
C'est GÉANT!
10 H - Ouverture au public
12 H - 14 H - Restauration (ouverte à tous)
15 H - Concours d'élégance
17 H 30 - Parade de sortie
Toute la journée : Animations, jeux, musique, Entrée 5 € - Réduit 2,5 €

Organisé par
LE CLUB ROTARY NIEPPE
AU PROFIT D'ASSOCIATIONS CARITATIVES LOCALES ET INTERNATIONALES

Contact : www.wean.fr
rotarynieppe@yahoo.fr

HORROR Night
26 OCTOBRE 2024
16 H 30 - 23 H 00
HALLOWEEN
PARC ET CHATEAU DE NIEPPE
ANIMATIONS - BALADE EFFRAYANTE DANS LE PARC - SPECTACLE
ENTRÉE 3 € (GRATUITE POUR LES ENFANTS DE - 3 ANS)
RESTAURATION SUR PLACE - VENEZ DÉCOISÉS
(LES ENFANTS SONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS)

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION NIEPPE EVENTS
249 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 59830 NIEPPE

Halloween

Halloween revient à Nieppe samedi 26 octobre de 16 h 30 à 23 h (dernière entrée à 22 h 45 - dernière sortie à 23 h 30), toujours au parc Michel-Grasset. Âmes sensibles s'abstenir de paraître en ces lieux hantés et terriblement effrayants. Restauration sur place (friterie, buvette, confiserie, ...). Entrée 3 € (gratuite pour les moins de 3 ans). Billetterie à l'entrée, règlement en espèces, CB ou alors, n'attendez plus, et afin de gagner du temps en caisse, réservez dès à présent votre billet en ligne. Une file d'attente spécifique sera dédié aux billets en ligne.

K'Danse – Nouvelle saison

Delphine POITEAU, présidente de l'association K'Danse, se tient à disposition pour informer de la reprise des cours de danses de salon le lundi soir à l'espace Raymond-Leduc. K'Danse propose deux niveaux, débutant et plus expérimenté, afin d'apprendre les danses latines et les danses standards, avec Délio Gusatto, professeur diplômé de la FFD.

La section Move Addict du mardi soir, animée par Sabine Beaucamps, affiche déjà complet ! Plus d'informations : kdanse-vicepresidente@gmail.com ou ☎ 06 11 61 72 32 (après 18 h).

Notez dès à présent le premier rendez-vous important à l'occasion d'Octobre Rose, samedi 12 octobre à 11 h, place du Général-de-Gaulle le « Grand Madison rose » au profit de l'association Ruban Rose. Venez nombreux participer pour 1 € symbolique !



K'DANSE
a besoin de vous
pour participer
au challenge !

LE GRAND MADISON ROSE

ANIMATION Dansante Solidaire #hautlesseins

Animée par Sabine et ses élèves de Move Addict de l'association K'Danse – NIEPPE

VEZ NOMBREUX
Samedi 12 Octobre 2024 à 11h

Place de la Mairie de Nieppe

Une ACTION = un DON
Participation symbolique d'1€
&
Vente de CD musiques de danses

Bénéfices Reversés à l'association RUBAN ROSE



IPNS



Rendez-vous de l'Association Nieppe Seniors

■ Thés dansants salle Line Renaud (14 - 18 h) – tarif : 7 €

- 16 septembre, animé par Seb Presta
- 21 octobre, animé par IBIZA

■ Sorties :

- « Les villages typiques, la route des vins d'Alsace et les cigognes » du 11 au 14 septembre. Départ 7 h 30 place du Général-de-Gaulle, retour vers 22 h / Tarif : adhérents 664 € - Non adhérents : 688 €.
- Avesnois : 8 novembre. Départ 7 h, retour 20 h, place du Général-de-Gaulle. Visite de l'écomusée du verre de Trélon avec démonstration d'un souffleur. Déjeuner et visite de la ferme du pont des loups à Anzin Saint-Aubin avec dégustation de Maroilles / Tarif : adhérents : 66 € - Non Adhérents : 76 €
- Sortie « Estaminet Palace », 6 décembre : départ 10 h - retour 20 h, place du Général-de-Gaulle / Tarif : 70 €. Repas spectacle spécial Noël

Inscriptions CCAS, mercredi matin de 9 h 30 à 11 h 30

☎ 03 20 38 80 30 ou ☎ 06 19 11 78 75.

Bienvenue

Corse en Nord

Une nouvelle association a vu le jour et a pour but de "Promouvoir, illustrer et diffuser la culture Corse"
Sa présidente en est Françoise Debeurme
☎ 06 03 54 80 59 / corseennord@free.fr
<https://www.facebook.com/corseennord>



Nouveaux présidents



← Au judo club, après 16 ans de présidence, Jean-François Voinson a cédé sa place à Frédéric Devallez le 25 juin.

↓ Au Handball-club, le 29 juin, Pascal Lasseur a passé la main à Quentin Crémaux, après 28 ans au club dont 22 ans de présidence.



MLC

**EXPOSITION DEMONSTRATION
PEINTURE SUR SOIE**

**DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024
de 10 h à 17 h**

849 Rue d'Armentieres Nieppe

ENTREE LIBRE

**MLC
NIEPPE**

IPNS ne pas jeter sur la voie publique

Bac Neurones du Club Amitié Loisirs

Dernier regard sur le bac... Etablissement ayant 100% de lauréats au bac Neurones ! Félicitations à tous !





Association des Commerçants,
des Artisans et Prestataires
de NIEPPE



Le mot du Président
Lionel Bilcke

Ah, cet été si peu ensoleillé après un printemps si humide ! Les juilletistes en parlent encore et les aoûtistes croisaient les doigts pour que les températures se maintiennent... Mais bon, il faut aujourd'hui regarder vers le dernier trimestre et ses nombreuses animations et se préparer à une rentrée, qui on l'espère, sera pleine de réussites et de projets.

Tout particulièrement les commerces du Pont qui comptent maintenant sur les nouveaux aménagements pour voir revenir leurs clients !

L'ACAP va justement être très active sur ce dernier trimestre et après le traditionnel forum des associations et la distribution de plus de 300 sacs cadeaux, elle embrayera sur une «Donnerie» généreuse et caritative, pour ensuite préparer LE grand événement de cet automne : le LOTO du dimanche 10 novembre.

C'est une première pour l'ACAP et l'enjeu est de taille. Mais nos adhérents ont été vraiment généreux afin de mettre de superbes lots dans les vitrines et l'association elle-même a également investi massivement pour vous offrir de quoi vous motiver à y participer.

Il suffit de regarder l'affiche ci-contre pour deviner que les dotations seront magnifiques ! Une PS5, un vélo à plus de 1000 euros, un baptême en Alpine Renault, des lunettes mythiques et bien sûr, des dizaines de bons d'achats et de cadeaux offerts par les adhérents ! Vous allez être gâtés...

Vous nous retrouverez bien sûr sur les autres événements comme le Téléthon, Octobre Rose ou encore Halloween et si vous êtes abonnés à notre page, vous découvrirez en plus, de nombreuses offres commerciales et opérations promotionnelles faites directement par nos adhérents. Alors abonnez-vous à nos pages et profitez de tout !

Ensemble nous réalisons de belles choses et c'est vous qui en profitez en priorité...

Retrouvez l'ensemble de notre actualité et de nos actions sur notre page Facebook «ACAP de la porte des Flandres»

L'ACAP participe à une nouvelle opération caritative : la Donnerie



DONNERIE DU 28 SEPTEMBRE 2024 SALLE Line RENAUD à Nieppe

Aider et se mobiliser pour les moins favorisés a toujours été une préoccupation de l'ACAP. Cette année, outre les opérations diverses liées au calendrier classique (Octobre rose, SSVP ou le Téléthon notamment), nous avons décidé d'innover et de participer à une «Donnerie».

*«Apporter ce dont on n'a plus besoin,
Prendre ce dont on a envie»*

Le principe est très simple : de **9h à 15h** vous pouvez apporter et donner des objets, vêtements, décors ou tout autres choses en bon état d'utilisation et les bénévoles de l'ACAP aident l'association ECO-BOUSIERS, co-organisateurs et à l'initiative du projet, à tout installer sur les tables. C'est une Donnerie et donc, ceux qui le veulent, peuvent venir chercher **de 9h à 17h**, ce dont ils ont besoin. C'est totalement gratuit.

On remplace les valeurs «Acheter-Jeter» par les joies du «Donner-Récupérer»

LE LOTO DE L'ACAP !

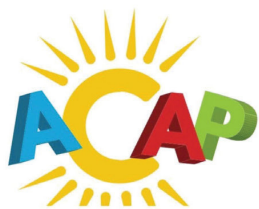


Voici un exemple des lots qui se trouveront dans les vitrines de notre Loto du dimanche 10 Novembre. Rappelons qu'il se déroule salle Line Renaud à Nieppe et que l'ouverture des portes se fait à 13h, afin de vous permettre d'acheter vos grilles et de vous installer et que le Loto, lui, débutera à 14h !

Vous pouvez d'ores et déjà faire vos réservations au numéro indiqué sur l'affiche ci-contre et faites vite car les places seront rapidement distribuées ;-)
On vous attend nombreux pour ce bel événement et on vous promet de nombreux gagnants !

Photos non contractuelles

La lettre de L'ACAP - Septembre 2024 - N° 30 intégrée au Nieppe le mag - Editeur : Lionel Bilcke - Création infographie : interne
Textes et Photos : AV Paris Pixabay et adhérents



Association des Commerçants,
des Artisans et Prestataires
de NIEPPE.

10 novembre à NIEPPE

Grand LOTO

2024

DIMANCHE

10 Novembre

2 VITRINES
EXCEPTIONNELLES
à Gagner !

Salle
Line Renaud
à Nieppe

Ouverture à 13h
Loto à 14h

Petite restauration
sur place

**Des
cadeaux !**

1 vélo (1015€)
1 playstation
1 baptême Alpine
Renault sur circuit
1 paire de Rayban
1200€ de bons d'achats
et des dizaines
d'autres lots !

RÉSERVATIONS PAR SMS
AU : 06 79 70 99 36

ORGANISÉ PAR L'ACAP
(les organisateurs se réservent le droit de
diminuer les dotations si le nombre de
participants n'est pas atteint) - IPNS

Vivons Nieppe Ensemble

Vivons Nieppe Ensemble



Les élections européennes et législatives imprévues étant désormais derrière nous, entraînant la constitution d'un nouveau gouvernement, rien ne changera pour la politique locale. L'équipe municipale continuera à vous accompagner au quotidien, veillant à ce que chaque euro d'argent public soit dépensé avec utilité et durabilité.

L'été 2024 a été incontestablement marqué par les Jeux Olympiques en France, un événement majeur pour tous les patriotes et les amateurs de sport. Félicitations à tous nos athlètes français !

D'ici quelques jours, nous nous préparons également à commémorer le 80e anniversaire de la Libération de Nieppe, notre chère commune. Comment ne pas penser à ceux qui ont vécu cette période tragique et payé un lourd tribut pour une paix durement acquise ? Nieppe a été « libérée », comme l'a si bien exprimé le général de Gaulle, un événement dont nous pouvons mesurer l'importance aujourd'hui grâce aux efforts de nombreux historiens et aux témoignages conservés dans des récits, photos, livres et films. Il est de notre devoir de transmettre ce passé, à la fois douloureux et glorieux, aux générations futures.

Pensons aux familles qui ont perdu des êtres chers, laissant derrière eux, des veuves, des orphelins. Trois mots nous viennent immédiatement à l'esprit : héritage, paix chèrement obtenue et valeurs transmises par nos aïeux. Il est essentiel de faire connaître ces valeurs républicaines et de perpétuer le devoir de mémoire.

En ces jours de commémoration, transmettons donc à nos enfants et petits-enfants l'histoire récente de Nieppe, pour qu'ils continuent à écrire celle du XXIe siècle. De belles pages restent à écrire dans ce livre par vous et pour vous, chers Nieppois.

Partageons ensemble l'élan patriotique de cette commémoration les 7 et 8 septembre prochains au parc Michel-Grasset.

Alors que les grandes vacances touchent à leur fin et que la rentrée approche, que ce soit pour le travail ou l'école, nous vous souhaitons à tous une excellente reprise.



Nieppe - Notre engagement c'est vous !

Le début de l'été a été marqué pour notre groupe par la démission de Delphine NEVELESTYN pour des raisons professionnelles. Nous saluons l'arrivée au conseil municipal de Marie-Hélène DOUILLY, qui apportera son expertise et ses compétences au sein de nos débats constructifs. N'hésitez pas à la solliciter.



La Ville de Nieppe avait obtenu la « labellisation Terre de Jeux 2024 ». Pour rappel, ce label, attribué par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, récompensait les collectivités qui rejoignaient l'aventure en étant actives dans le domaine sportif et en relayant l'événement auprès de leurs habitants. Force est de constater que notre commune est passée à côté de l'événement. Un été pauvre en animations également, les finances de la commune étant sûrement l'une des causes.

Septembre marque le début de la rentrée scolaire et la reprise de nos activités après des vacances bien méritées. Le forum des associations marque également cette nouvelle période qui s'offre aux Nieppois. Sport et culture seront une fois de plus au rendez-vous. Espérons que la ferveur des JO donne de l'élan aux inscriptions afin que nos associations retrouvent les effectifs d'antan. Espérons également que le prochain budget de la commune prenne enfin en compte le besoin de réhabilitation de nos bâtiments et infrastructures : le dojo et sa structure irrécupérable, la salle de tennis et ses murs qui s'effritent, le terrain rouge plus adapté aux pratiques (un terrain synthétique serait plus approprié), ainsi que le projet du stand de tir permettant de libérer du stationnement supplémentaire pour nos commerçants qui, rappelons-le, ont perdu jusqu'à 30 à 40 % de leur chiffre d'affaires pendant les travaux...

 Nieppe - Notre engagement c'est vous

 nieppe.necv@gmail.com



Fabrice DELANNOY
David DOMMESSANT
Maire Hélène DOUILLY
Dominique DECOUNE
Cédric LEGRAND

Nieppe, Dynamique citoyenne



Texte non parvenu



Carole DUMONT et Jérôme RENIER
Facebook : [Nieppe, Dynamique Citoyenne](#) / Contact : NieppeDynamique@gmail.com

Article 22 : droit d'expression des élus minoritaires

L'article L 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales dispose que « dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur... »

La commune diffusant un bulletin d'information générale, la répartition de l'espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité est fixée à 1/3 de page pour chacune des listes de l'opposition. Le groupe majoritaire disposera d'une page. (...)

Ce texte sera alors reproduit in extenso. Les termes employés dans les articles relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.

SEPTEMBRE

- **Forum des associations nieppoises**
Dimanche 1^{er} - salle omnisports
- **Frite papotin par le CCAS**
Mardi 3 - salle Line Renaud
- **Collecte de sang de l'Établissement français du sang**
Vendredi 6 - foyer restaurant
- **80^e anniversaire de la Libération de la commune**
Samedi 7 et dimanche 8
square du Général-Leclerc et parc Michel-Grasset
- **Tournoi régional du Tennis de table nieppois**
Samedi 7 et dimanche 8 - salle David Douillet
- **Repas du Tir sportif nieppois**
Dimanche 8 - salle Line Renaud
- **Assemblée générale des Amis de l'école Suzanne-Crapet**
Vendredi 13 - école maternelle Suzanne-Crapet
- **Anniversaire de l'ASPN**
Samedi 14 - Salle Line Renaud
- **Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors**
Lundi 16 - salle Line Renaud
- **Réunion de la Banque alimentaire**
Jeudi 19 - foyer restaurant
- **Fête de l'eau**
Samedi 21 - rendez-vous à la Halte fluviale



- **Loto du Pétanque club nieppois**
Samedi 21 - salle Line Renaud
- **Portes ouvertes à la Maison des Loisirs de la Culture**
Samedi 21

- **Week-end élégance automobile du Rotary-club Nieppe**
Dimanche 22 - parc Michel-Grasset
- **Bibliothèque en fête, animations sur le thème du cirque**
Du mardi 24 au samedi 28
espace culturel Maurice-Schumann
- **Réunion préparatoire pour le Téléthon par Nieppe Cœur de vie**
Mardi 24 - foyer restaurant
- **Journée nationale d'hommage "aux Harkis" et aux membres des formations supplétives**
Mercredi 25
- **Donnerie par l'ACAP**
Samedi 28 - salle Line Renaud
- **Assemblée générale du Tennis de table nieppois**
Samedi 28 - complexe Emile-Dehouck

OCTOBRE

Durant ce mois, des manifestations seront proposées par les associations à l'occasion d'Octobre rose.



- **Conférence L'origine et la formation de la lune, par Yves et Thérèse Martin de l'association Ad Haztra**
Jeudi 3 - espace culturel Maurice-Schumann
- **Cérémonie d'accueil des nouveaux Nieppois**
Vendredi 4 - hôtel de ville
- **Conférence par l'Ehpad Marguerite-de-Flandre**
Vendredi 4 - salle Line Renaud
- **Color run - Nieppe running club**
Samedi 5 - parc Michel-Grasset
- **Loto de l'Association sportive du Pont-de-Nieppe**
Samedi 5 - salle Line Renaud
- **Cross des élèves du collège Saint-Martin**
Mardi 8 - parc Michel-Grasset
- **Assemblée générale du tir sportif nieppois**
Samedi 12 - foyer restaurant
- **Enquête au château**
Dimanche 13 - parc Michel-Grasset

- **Banquet des aînés**
Dimanche 13 - salle Line Renaud



- **Exposition « peinture sur soie » de la Maison des Loisirs et de la Culture**
Dimanche 13 - MLC
- **Braderie spéciale « Sports d'hiver » par les APE et APEL des écoles**
Vendredi 18 - salle Line Renaud
- **Assemblée générale de K'Danse**
Vendredi 18 - foyer restaurant
- **Assemblée générale des ACPG, CATM, TOE et veuves**
Samedi 19 - foyer restaurant
- **Thé dansant de l'Association Nieppe Seniors**
Lundi 21 - salle Line Renaud
- **Assemblée générale du Speed Ball Val de Lys**
Mardi 22 - salle omnisports
- **Assemblée générale de Nieppe je marche**
Vendredi 25 - foyer restaurant
- **Halloween de Nieppe'Events**
Samedi 26 - parc Michel-Grasset



Nourrissage des animaux du parc Michel-Grasset
mercredis
25 septembre et 30 octobre, à 10 h